# Poste de SUPERVISEUR/SUPERVISEURE DE PREMIER NIVEAU



### DÉFINITION

Les superviseurs de premier niveau dans le commerce de détail planifient, organisent, coordonnent les activités de leur unité et dirigent une équipe, selon les politiques de l'entreprise et les stratégies déterminées par la direction. Ils sont responsables de la gestion quotidienne des opérations, de la qualité du service à la clientèle et de l'atteinte des objectifs de leur unité. De plus, ils exercent un leadership et supervisent une équipe dans le but de réaliser des objectifs de vente. Ils se rapportent généralement à une personne d'un autre niveau hiérarchique qui travaille sur le lieu du commerce.

## **DESCRIPTION DES TÂCHES**

Les superviseurs de premier niveau exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Accueillir les clients et discuter des caractéristiques, de la qualité et de la quantité des produits et services, les conseiller sur ceux-ci;
- Assurer le bon déroulement des opérations, veiller au fonctionnement adéquat et de la disponibilité des outils, être prêt à intervenir en cas de problème;
- Gérer les horaires de travail des employés et assigner les tâches;
- Recruter et sélectionner des candidats et développer leurs compétences;
- S'assurer de la disponibilité de la marchandise et de la gestion des inventaires;
- S'assurer de la présentation visuelle de l'espace de vente;
- · Assurer les communications entre le personnel et la direction;
- Participer à l'amélioration continue de l'entreprise (ex : qualité du service à la clientèle);
- Veiller au respect des politiques, normes et procédures de l'entreprise.

#### **PROFIL DU CANDIDAT**

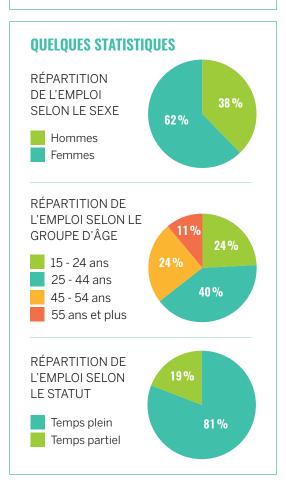
- · Diplôme d'études secondaires (DES) exigé;
- Diplôme d'études collégiales (DEC) en gestion de commerces (un atout);
- Plusieurs années d'expérience dans le commerce de détail exigées, à des niveaux croissants de responsabilité;
- Attitude positive, sens des responsabilités, confiance, leadership, habiletés à diriger et à motiver une équipe de travail, débrouillardise et aptitudes pour le service à la clientèle;
- Bilinguisme parfois demandé;
- Disponibilité à travailler les jours, soirs et fins de semaine.

#### **SALAIRE HORAIRE** (percentile)

25°: 16,72 \$ 50°: 17,68 \$ 75°: 20,49 \$ Moyenne: 18,74 \$

#### **AUTRES APPELLATIONS D'EMPLOI**

- Assistant-gérant/assistante-gérante
- · Chef de rayon, de vente, de département
- Directeur adjoint/directrice adjointe
- Chef d'équipe



**Sources :** IMT en ligne d'Emploi-Québec, Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail au Québec 2016-2019, Enquête de rémunération globale dans le commerce de détail, Mars 2017 Détail Québec.



Commission des partenaires du marché du travail



